

Mémoire de recherche

 ECTS
12 crédits

 Crédits ECTS
Echange
12.0

 Composante
UFR Sciences
de l'Homme et
de la Société
(SHS)

 Période de
l'année
Printemps (janv.
à avril/mai)

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui
- > **Crédits ECTS Echange:** 12.0

Présentation

Description

Objectif. Le mémoire doit répondre à une commande de l'organisation en s'appuyant sur des théories et des méthodologies connues en psychologie du travail, en psychologie des organisations, en ergonomie, ou en psychologie sociale. Il doit permettre de juger de la professionnalité de l'étudiant et de son aptitude à exploiter les théories et outils de sa discipline pour répondre à une demande venant d'une organisation.

Contenu

Le mémoire doit répondre à une commande de l'organisation en s'appuyant sur des théories et des méthodologies connues en psychologie du travail, en psychologie des organisations, en ergonomie, ou en psychologie sociale. Il doit permettre de juger de la professionnalité de l'étudiant et de son aptitude à exploiter les théories et outils de sa discipline pour répondre à une demande venant d'une organisation. Le thème du mémoire doit, tant que faire se peut, être relié à une problématique de psychologie, de psychosociologie ou d'ergonomie. Le sujet du mémoire est déterminé en concertation avec le directeur du diplôme et le directeur de stage en entreprise, puis précisé et affiné de concert avec l'enseignant directeur du mémoire. Le mémoire comporte un caractère à la fois théorique et appliquée ou "opératoire". Il doit être considéré comme ressortissant de la communication scientifique et professionnelle. Le mémoire s'appuie sur la commande de stage et traite d'une question ou d'un ensemble de questions connexes auxquelles il tente de répondre. Il ne doit pas se confondre avec un simple rapport de stage, à savoir un journal ou une évocation des opérations et des événements. Il se développe autour d'une problématique théorique et d'hypothèses dérivées d'une reformulation de la demande de stage.

Un accompagnement sous forme de cours a pour objectif de rappeler les éléments essentiels de construction d'un mémoire en Psychologie du Travail et ergonomie dans un contexte de situations concrètes. Notamment les éléments structurants du rapport final et les normes qui s'y rapportent (APA), etc. Puis des exemples seront fournis et discutés pour montrer les points à privilégier ou à éviter dans la construction du document final. Un accompagnement théorique et méthodologique, qui n'a pas pour vocation de se substituer à la direction du mémoire mais à aider les étudiant(e)s à être force de réflexion et de propositions concrètes, s'effectuera ensuite à partir des thèmes potentiels ou concrets des étudiant(e)s issus de leur stage professionnel.

Heures d'enseignement

Mémoire de recherche - CM	CM	6h
Mémoire de recherche - TD	TD	6h

Pré-requis recommandés

M1 Psychologie ou validation d'études antérieures

Période : Semestre 10

Compétences visées

- Acquérir des compétences en matière de recherche-action,
- savoir utiliser les ressources théoriques et méthodologiques de sa discipline pour résoudre des problèmes concrets,
- savoir « vendre » sa discipline (montrer l'utilité des théories et concepts élaborés dans divers domaines de la psychologie et en particulier en psychologie sociale et en psychologie du travail).

Bibliographie

Documents de travail diffusés dans le cadre de la formation du M2

Infos pratiques

Lieu(x) ville

› Grenoble



Campus

› Grenoble - Domaine universitaire